

À Madame, Monsieur

Sarlat, le 11 janvier 2021



Objet : Taxe d'apprentissage

Madame, Monsieur,

Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour l'aide précieuse et personnalisée que vous nous avez offerte en versant en 2020 aux lycées Pré de Cordy de Sarlat la taxe d'apprentissage ou en accueillant des élèves en stage. Vous contribuez ainsi à l'amélioration permanente de nos équipements et de la qualité de la formation des jeunes qui nous sont confiés.

Nous vous sollicitons à nouveau pour cette nouvelle année 2021. Notre cité scolaire, avec plus de 1300 élèves, est composée d'un Lycée Général et Technologique et d'un Lycée Professionnel. L'adhésion des Lycées de Sarlat au nouveau GRETA-CFA d'Aquitaine nous permet également de proposer de l'apprentissage (en mixité de public) pour toutes nos formations professionnelles ainsi que de nombreuses formations pour adultes de la formation continue. Ceci représente une force et un atout pour notre territoire rural.

Vous trouverez au verso le nouveau un mode d'emploi du versement de la taxe d'apprentissage depuis le 1^{er} janvier 2020 (suite à la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018).

Les lycées Pré de Cordy sont habilités à percevoir directement le solde de la taxe d'apprentissage par chèque ou par virement bancaire ou don en matériel.

Je suis persuadé de votre intérêt à la formation des élèves et des adultes comme de votre participation au dynamisme de notre région. Votre contribution participe de manière déterminante à l'évolution continue des plateaux techniques nécessaires pour assurer une formation de qualité à tous les élèves.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Proviseur



Le Proviseur
CFA SARLAT

Jean Marc BLONDELLE

LE PROVISEUR
Jean Marc BLONDELLE

Affaire suivie par :
Philippe Mesturoux
D.D.F.P.T.

Téléphone
05.53.31.70.70

Télécopie
05.53.29.18.47

Courriel
Ce.0240035h@ac-bordeaux.fr
Ce.0240048x@ac-bordeaux.fr

5 avenue Joséphine-Baker
CS 92202
24204 SARLAT CEDEX

La taxe d'apprentissage 2021

→ Mode d'emploi

Le nouveau barème

En pratique :

0,68 % de votre masse salariale brute 2020

87% versés à votre OPCO de branche

13% versés en direct à l'établissement de votre choix

Quand ?

Le versement doit nous parvenir
Entre

Le 1^{er} Janvier
Et
Le 31 mai 2021

Un reçu libérateur du montant et de la date de votre versement vous sera renvoyé

Les étapes clés

1. Calcul de la masse salariale 2020 pour déterminer le solde de la Taxe d'Apprentissage
2. Vérification des établissements éligibles sur les listes préfectorales
3. Versement du montant à l'établissement choisi

Comment effectuer le versement du solde de votre taxe d'apprentissage ?

Par chèque à l'ordre de :

- Soit LP Pré de Cordy
 - Soit LGT Pré de Cordy
- Mme l'Agent Comptable
5 avenue Joséphine Baker
24200 Sarlat La Canéda

Par virement bancaire :

Lycée Général et Technologique Pré de Cordy Code UAI 0240035H	IBAN (International Bank Account Number)								BIC (Bank Identifier Code)
	FR76	1007	1240	0000	0010	0034	573	TRPUFRP1	
Lycée Professionnel Pré de Cordy Code UAI 0240048X	IBAN (International Bank Account Number)								BIC (Bank Identifier Code)
	FR76	1007	1240	0000	0010	0034	670	TRPUFRP1	

Afin que nous puissions vous transmettre un reçu libérateur, merci d'adresser par voie postale ou par mail à : intendance.0240035h@ac-bordeaux.fr les éléments suivants :

NOM DE LA SOCIETE / ADRESSE MAIL / ADRESSE POSTALE / TELEPHONE / MONTANT DU SOLDE

Établissements	Formations
Lycée Professionnel Pré de Cordy	<p>2 CAP industriels : (Menuiserie, Electrotechnique) 1 CAP tertiaire : (Vente) 2 Bacs Pro tertiaires : (Gestion Administration, Commerce) 2 Bac Pro HR : (Cuisine, Commercialisation Service en Restauration) 3 Bacs Pro industriels : (Maintenance des Equipements Industrielles, Systèmes Numériques, Technicien d'Usinage)</p>
Lycée Général et Technologique Pré de Cordy	<p>2 Bacs industriels STI DD : Science Technique Industrielle Développement Durable (Innovation Technologique et Energie et Environnement) 2 Bacs tertiaires STMG : (Communication et Gestion Ressources Humaines, Mercatique) 1 BTS M.S option A : (Maintenance des Systèmes de Production et Robotique) 1 BTS F.E.D option C : (Fluide Energie Domotique option Domotique et Bâtiments Communicants). 1 Mise à niveau – Cinéma Audiovisuel</p>